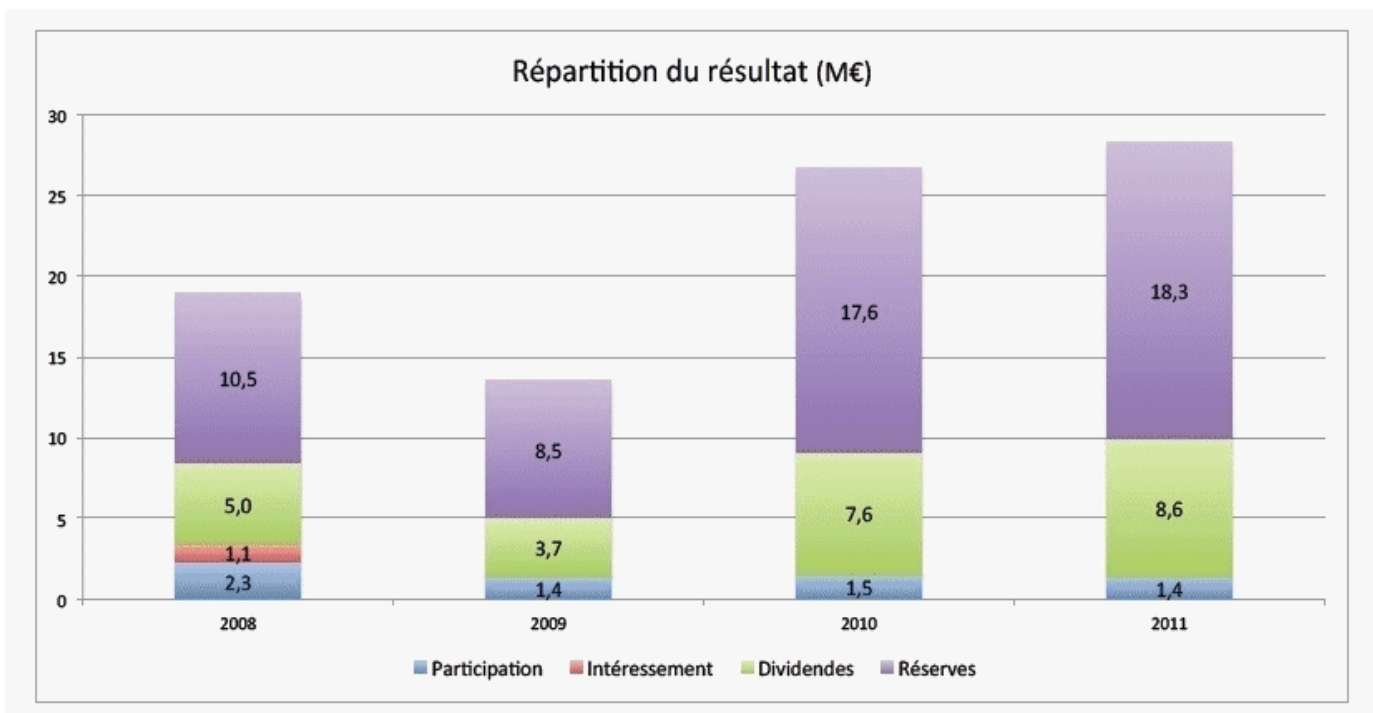




# *Partage des profits* *Groupe AKKA Technologies*

4 septembre 2012

**La direction accorde une prime qui s'élève à 10 euros et préfère investir dans la réorganisation des ressources humaines après le rachat d'Aeroconseil et MB-Tech !**



Tandis que la famille RICCI s'enrichit (151 millions d'euros en 2012) et passe de la 287<sup>ème</sup> place à la 232<sup>ème</sup> place au classement des plus grandes fortunes de France de 2012, une faible part du résultat est distribuée au personnel sous forme de participation et intéressement. La part de dividendes versés aux actionnaires et la part affectée aux réserves augmentent fortement alors que la redistribution des bénéfices aux salarié-e-s diminue.

Cette année encore l'intéressement est reporté à l'année suivante en 2013.

**Le message de la direction est clair : « je ne partage pas ! »**

**Mais les salarié-e-s partagent les pressions, les difficultés et l'absence de reconnaissance.**

**Comment rester motivé-e et fier-e d'une entreprise qui méprise ainsi son personnel et s'enrichit sur son dos ?**